
Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 16 JANVIER 1844.

NATURALISATION ORDINAIRE.

RAPPORT fait par M. MALOU, au nom de la commission des naturalisations, sur la requête du sieur Van Elle, garde particulier à Houthem.

MESSIEURS,

Par requête du 7 mai 1842, le sieur Pierre-Jacques Van Elle sollicite la naturalisation ordinaire.

Le pétitionnaire est né le 19 nivôse an II, à Lederzeele (département du Nord); il s'est établi à Houthem en 1828. De son mariage avec une femme belge sont nés huit enfants, quatre en France et quatre en Belgique.

Les autorités rendent de bons témoignages de la conduite et de la moralité du sieur Van Elle, qui pourvoit honnêtement à l'entretien de sa nombreuse famille au moyen des produits de sa place de garde particulier. C'est principalement pour pouvoir remplir les devoirs que cette place lui impose qu'il désire obtenir la naturalisation ordinaire.

Le Rapporteur,

J. MALOU.

Le Président,

J. MAERTENS.
